

Le commerce équitable est la condition d'un monde plus pacifique et plus juste

Le PS suisse défend un commerce mondial équitable, qui permette aux peuples des nations industrielles et à ceux des pays du sud de pouvoir en tirer des bénéfices dans une mesure identique. En effet, dans un environnement de concurrence accrue, seul un commerce équitable peut empêcher le dumping social et écologique qui bote les PME hors du marché et les désécure, tout en balisant le terrain pour des conditions de travail mal payé. Or, seule la prospérité économique des pays du sud et des conditions de travail décent respectant la dignité humaine permettront d'y combattre vraiment la pauvreté, tout en faisant diminuer les causes de l'immigration et du terrorisme. La Suisse doit aussi contribuer à ce processus.

En première ligne, le PS suisse préconise des accords multilatéraux dans le cadre de l'OMC et elle s'engage pour faire ancrer dans tous les traités importants des règles garantissant les standards sociaux et écologiques, de manière aussi que les droits humains soient respectés.

Le PS suisse prend acte du fait que l'OMC est bloquée depuis longtemps avec les négociations de Doha, ce qui a sensiblement renforcé la tendance générale à conclure des accords bilatéraux et régionaux de libre échange. Ceci vaut tout particulièrement pour la Suisse.

Le PS suisse entre en matière sur des accords de libre échange – notamment en raison de la stagnation des négociations de l'OMC – car ils sont importants pour l'économie suisse et partant aussi pour les emplois dans ce pays. Toutefois, ceci implique que les conditions suivantes soient chaque fois réunies :

- La concurrence accrue qui en résulte ne doit pas favoriser ceux qui violent les règles impératives de droit international et national du travail et qui pillent les richesses naturelles.
- Les conséquences que chaque accord aura sur le développement durable doivent être évaluées avant l'ouverture des négociations y relatives.
- Le texte de tous les accords de libre échange doit inclure les standards sociaux, écologiques et de respect des droits humains.

En conséquence, le PS suisse exige du Conseil fédéral :

- qu'il s'engage prioritairement et avec insistance à l'OMC en faveur d'accords multilatéraux et pour que le droit de l'OMC soit conforme aux conventions internationales du droit du travail (BIT), aux traités internationaux sur l'environnement et aux pactes I et II de l'ONU sur les droits humains, tous ces textes étant considérés comme règles de rang équivalent.
- Ne conclure des accords de libre échange que si ceux-ci contribuent au développement durable et contiennent les standards sociaux, écologiques et de respect des droits humains – ceci vaut en particulier pour des accords globaux de libre échange avec des pays du tiers monde.
- S'agissant des marchés publics, le Conseil fédéral veillera d'un point de vue légal et en pratique a) à favoriser l'acquisition des produits provenant du commerce équitable, et b) à n'accepter dans les mises en soumission publique que les entreprises respectant le traité de base de l'OIT et les législations nationales tout au long de l'entier de la chaîne de production.

Proposition de Mario Fehr et Evi Allemann

Décidée du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale le 11 décembre 2007